

COMITÉ SYNDICAL DU VENDREDI 7 JUIN 2024 (16H – 18H)

ORDRE DU JOUR

I. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU (CS du 8 mars 2024)

II. ACTUALITES ET INFORMATION SUR LES DIFFERENTS DOSSIERS EN COURS

Actualités : Trafic
 Extra-aéronautique
 Travaux (dont point d'avancement « rénovation énergétique des bâtiments »)

Focus thématiques : Aviation électrique
 Financements et gouvernance
 Point CFE 2030 (retour sur le COPIL du 30 mai)

Agenda : Instances SMACFA
 Evénements

III. RAPPORTS DU COMITE SYNDICAL

Rapport n°1 Adoption du compte de gestion 2023

Rapport n°2 Adoption du compte administratif 2023

Rapport n°3 Affectation du résultat 2023

Rapport n°4 Intégration de l'annexe « durée des amortissements » au règlement budgétaire et financier (RBF)

Rapport n°5 Dotation aux amortissements

Rapport n°6 Budget supplémentaire 2024

Rapport n°7 Approbation du compte-rendu du Comité de suivi de la DSP du 2 avril

IV. QUESTIONS DIVERSES

COMITE SYNDICAL du 8 mars 2024

Compte-rendu

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Elisabeth BRUSSAT, Sylvie LEGER, Christine MANDON ;
Messieurs Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, et
Monsieur Frédéric AGUILERA, Président du SMACFA et président de séance.

Suppléants :

Madame Anne-Marie MARCHIS ;
Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Madame Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Jean-Paul CUZIN,
Henri GISSELBRECHT, Brice HORTEFEUX (a donné pouvoir à Anne-Marie MARCHIS),
Yannick LUCOT (a donné pouvoir à Frédéric AGUILERA), Thomas WEIBEL (a donné pouvoir à
Sylvie LEGER).

Suppléants :

Mesdames Valérie BERNARD, Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO,
Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS,
Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE,
Rémi VEYSSIERE.

Personnes invitées :

Monsieur Hervé BONIN, Directeur de la SEACFA-VINCI Airports, présent pour la partie actualités,
Messieurs Jean-Luc BLANC et Philippe LONGEVIALLE, Payeurs publics, en visio

Ordre du jour

Approbation du dernier compte-rendu (CS du 1^{er} décembre 2023)
Actualités et points d'information sur les différents dossiers en cours
Analyse du trafic
Rapports du Comité syndical pour délibération
Agenda et questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 MARS 2023

Le compte-rendu de la réunion est adopté à l'unanimité.

2. ACTUALITES DE L'AEROPORT ET POINTS D'INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Points saillants du trafic et activité aéronautique :

- 230 617 passagers en 2023 (-46,5% vs 2019 et + 10,8% vs 2022)
- Courrier adressé début février à Air France (Madame Anne RIGAIL), en vue du retour de la 4^e fréquence sur la desserte de Paris CDG → le Comité syndical demande que le ministre des Transports soit également interpellé
- 11^e édition du Salon des voyages au RDC de l'aérogare du 19 au 21 janvier 2024 : 8 agences de voyages et 2 compagnies exposantes avec retours positifs, 5 000 visiteurs. Le salon est reconduit pour 2025, 3^e WE de janvier
- Charters touristiques : retour des charters en 2024 avec 18 séjours (Top of travel, Travel Europe, Terre de soleil en partenariat avec Prêt à partir)
- Salon « CONNECT Aviation » à Turin du 7 au 9 février, 10 compagnies rencontrées
- Objectif Capitales poursuit ses discussions pour la reprise de la desserte d'Orly
- Diasporas - VFR : les investigations sur le marché turc sont stoppées faute de droits de trafic disponibles ; tentative en cours sur l'Algérie

Développement extra-aéronautique

- L'AOT « bornes Tesla » approuvée lors du dernier CS a été finalisée et signée. L'AOT de Techno logistique a été renouvelée et l'autorisation de sous-louer sur l'AOT SLICOM a été transférée à l'entreprise repreneuse (rapport 4).
- Salons du 2^e étage et restauration : test de rénovation en 2023 sur les 2 salons les plus vétustes. La SEACFA a engagé une démarche-test de commercialisation. Les retours sont plutôt favorables. A la suite de la dénonciation de l'AOT du restaurant et des salons en 2020, le SMACFA hérite des actifs laissés par l'ancien occupant. Le SMACFA a lancé un diagnostic sur la cuisine et ses équipements. Avant d'engager des travaux de rénovation sur tout l'étage, le SMACFA a demandé au délégataire un plan d'affaires pour définir les besoins et élaborer un programme de travaux en cohérence avec le projet économique.
- L'aéroport de Clermont accueillera du 25 au 28 juillet l'arrivée du « Tour aérien des jeunes pilotes » de la Fédération Française Aéronautique. Cet événement est à coupler avec le lancement cette année du « Michelin Cup Challenge Revival » qui se déroulera au printemps, également en lien avec la FFA : les trophées seront remis le 27 juillet à l'aéroport CFE à l'occasion de l'arrivée du Tour aérien des jeunes pilotes 2024.

Développement foncier & travaux

- Réseau AEP/incendie : des investigations sur le terrain sont programmées pour finaliser les études.
- Rénovation énergétique des bâtiments : le diagnostic est en cours de réalisation (application du Décret tertiaire, avec objectif fixé par le SMACFA à -60% dès 2030).
- Rénovation des locaux de l'aéroclub Clermont Limagne : les marchés de travaux pour la rénovation du bâtiment existant sont signés. Le démarrage des travaux est prévu le 20 mars pour une durée de 6 mois. Parallèlement, la construction du nouveau bâtiment est conditionnée à l'achat du terrain appartenant à l'Etat.
- Séquestration carbone (capacité d'absorption CO2 des prairies aéronautiques) : les premières phases du projet sont en cours (recherche de financement, des protocoles...). La définition des zones est finalisée, les travaux (haies, et placettes d'expérimentation) devraient débuter à l'automne 2024.
- La commission de sécurité : à la suite de la visite périodique du 07 décembre, la commission a émis un avis favorable à la poursuite d'exploitation de l'aéroport.
- Alimentation postes avion 400hz : la consultation des entreprises est en cours, le démarrage des travaux est envisagé sur la fin du deuxième trimestre 2024.
- Relamping balisage en LED : la réalisation des travaux est prévue semaine du 11 au 16 mars ; les fournitures sont réceptionnées, le marché pour la pose des équipements est en cours avec des travaux programmés en février 2024.

Actualités diverses

- Contrôle de la Direction du Transport Aérien (DTA - Ministère des Transports) : par courrier du 24 octobre, le Directeur du transport aérien a enjoint le SMACFA à justifier les aides versées à l'aéroport (fonctionnement et investissement) et aux compagnies depuis 2014. Cette demande repose, comme explicité dans le courrier, sur la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Le SMACFA a apporté une réponse circonstanciée le 30 janvier.
- COP (Conférence Of Parties) : à la suite de l'élaboration des feuilles de route de neutralité carbone par secteur, le gouvernement a déployé des COP Régionales qui se déclinent en COP départementales. Le SMACFA a été invité à la 1^{ère} réunion de concertation du Puy de Dôme du 5 février, représenté par la Vice-présidente Elisabeth Brussat. Une contribution du SMACFA sera rédigée pour expliciter les actions de l'aéroport pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- Du 16 au 31 mars 2024, le hall de l'hôtel de Région de Clermont accueillera l'exposition mobile « sous l'aéroport, 3 000 ans d'histoire » réalisée par l'INRAP, relative aux fouilles archéologiques de l'aéroport, à l'occasion de la réfection de la piste en 2021. Cette exposition, basée à l'aéroport, a vocation sur demande à être accueillie « hors les murs ».

3. RAPPORTS POUR DECISION DU COMITE SYNDICAL

Informations à disposition des élus = Rapport et annexes transmis le 20 février par voie numérique.

L'ensemble des décisions ont été prises à l'unanimité (Cf. délibérations).

Rapport n°1 : Stratégie globale photovoltaïque

Le contexte réglementaire, juridique et économique ayant fortement évolué depuis la dernière décision du SMACFA en la matière (janvier 2011), le SMACFA doit maintenant se doter d'une stratégie pour remplir ses obligations tout en préservant ses intérêts.

Rapport n°2 : Projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking du personnel aéroportuaire

A la suite à la décision du précédent Comité Syndical de ne pas faire appel à un tiers investisseurs par la SEACFA pour la mise en place d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur le parking du personnel aéroportuaire, les services du SMACFA ont étudié d'autres possibilités et se sont rapprochés d'Ombrières d'Auvergne qui a confirmé la pertinence de demeurer investisseur direct dans ce cas précis de production en autoconsommation.

Le SMACFA a la capacité de financer ces travaux. Le patrimoine ainsi créé sera une source de réduction des charges pour l'exploitant. Le SMACFA peut conditionner l'entrée de ce patrimoine dans la délégation de service public par la renégociation de la redevance.

Rapport n°3 : Avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) portant sur l'AODB - système d'information aéroportuaire

Cf Commission d'appel d'offres du 31 janvier 2024

Rapport n°4 : Modifications d'Autorisations d'occupations temporaires (AOT)**Rapport n°5 : Marchés publics notifiés en 2023****Rapport n°6 : Pourvoi du poste d'assistant administratif et financier**

Le poste d'assistant administratif et financier est vacant depuis mai 2020 et les recrutements région successifs en interne dans le cadre de la mise à disposition sont infructueux. Depuis cette date, le fonctionnement du syndicat est en mode dégradé. Dans le délai nécessaire du choix et de la mise en place de la solution, le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy de Dôme (CDG63) peut aider le SMACFA à couvrir ses besoins sous forme d'intérim.

Rapport n°7 : Budget Primitif 2024

Compte tenu du passage à la nomenclature M57 et du besoin d'intégrer la gestion pluriannuelle pour limiter les reports à nouveau volumineux, il est proposé dans le rapport au comité syndical de voter une autorisation de programme 2024 de 13 660 000 € pour les nouvelles opérations. Les Crédits de Paiement correspondants sont ventilés sur 5 années.

Le rapport inclus un tableau détaillé de la ventilation par opération et exercice budgétaire.

Le rapport présente ensuite les éléments du budget primitif 2024.

Les points particuliers 2024 :

En dépenses de fonctionnement :

- Poursuite des engagements POEM
- Stabilité des frais généraux de fonctionnement

En recette de fonctionnement :

- Stabilité des contributions statutaires

En dépenses d'investissement :

- Continuité des investissements en cours : 3 020 140 €
- Nouveaux investissements : 2 935 000 € (voir Autorisation de programme)

En recette d'investissement :

- Un emprunt d'équilibre à hauteur de 4 173 774 € qui devrait être couvert par le report du résultat 2023.

4. AGENDA

Agenda 2024 (Comités syndicaux, Comités de suivi DSP, CCSPL, COCOECO, Copil CFE 2030 et le cas échéant CAO) communiqué par courriel le 20/02/2024.

5. QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.



Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°1 : COMPTE DE GESTION 2023

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^{er} Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par la 1^{er} Vice-présidente et présidente de séance,

Considérant le compte de gestion des recettes et des dépenses du Syndicat Mixte pour l'exercice 2023 dressé par la Pairie Régionale Auvergne-Rhône-Alpes qui peut se résumer comme suit (page 21 du CG) :

2023	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	2 689 969,84 €	4 287 092,86 €	1 597 123,02 €
INVESTISSEMENT	1 743 739,06 €	1 687 966,44 €	-55 772,62 €
TOTAL	4 433 708,90 €	5 975 059,30 €	1 541 350,40 €
RESULTAT N-1			3 113 753,33 €
RESULTAT CLOTURE			4 655 103,73 €

BILAN

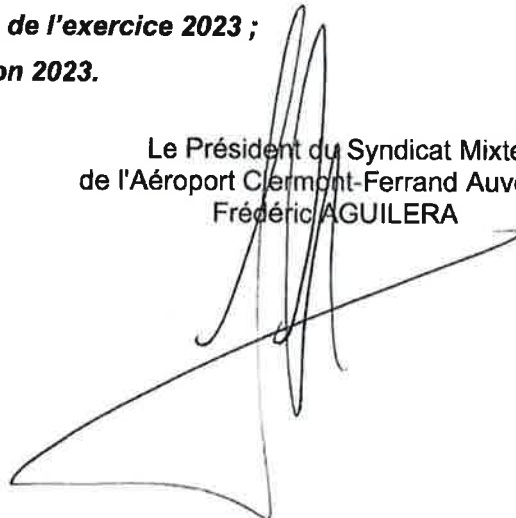
ACTIF en k€		PASSIF en k€	
ACTIF IMMOBILISE	45 363,83	FONDS PROPRES	47 593,53
ACTIF CIRCULANT	5 225,48	DETTES	2 995,78
TOTAL ACTIF	50 589,31	TOTAL PASSIF	50 589,31

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ **Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :**

- **de déclarer que le compte de gestion 2023 dressé par le Comptable n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;**
- **de constater l'identité en valeur entre les écritures de l'exercice 2023 du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du receveur ;**
- **de constater les résultats de clôture de l'exercice 2023 ;**
- **de voter le présent compte de gestion 2023.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^e Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par Henri GISSELBRECHT unanimement désigné, la 1^e Vice-présidente et présidente de séance ne prenant pas part au vote,

Considérant le compte administratif de l'exercice 2023 :

	Mandats émis (DEPENSES)	Titres émis (RECETTES)	Résultats
FONCTIONNEMENT	2 689 969,84 €	4 287 092,86 €	1 597 123,02 €
INVESTISSEMENTS	1 743 739,06 €	1 687 966,44 €	- 55 772,62 €
TOTAL	4 433 708,90 €	5 975 059,30 €	1 541 350,40 €

Section de fonctionnement :

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif fait apparaître un solde d'exploitation positif de 1 597 123,02€.

Section d'investissement :

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif fait apparaître un solde d'exploitation négatif de – 55 772,62 €.

A la clôture de l'exercice 2023, le compte administratif fait apparaître un résultat de + 1 541 350,40 € toutes sections confondues. En incluant la reprise des résultats des exercices antérieurs (3 113 753,33€), le résultat de l'exercice 2023 s'élève à **4 655 103,73€**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **2 689 969,84 €**.

Elles se répartissent comme suit :

- Charges à caractère général :	858 332,09 €
- Charges de personnel :	155 938,12 €
- Charges financières :	41 076,81 €
- Transfert entre section :	1 634 622,82 €

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à **4 287 092,86 €**.

Elles se répartissent comme suit :

- Produits de services :	76 829,86 €
- Dotations, subventions :	3 315 375,00 €
- Autres produits de gestion courante :	229 878,00 €
- Transfert entre section :	665 010,00 €

Les dépenses d'investissement se sont élevées à **1 743 739,06 €**.

Elles se répartissent comme suit :

- Emprunts et dettes :	207 271,71 €
- Immobilisations incorporelles :	46 023,00 €
- Immobilisations corporelles :	74 444,88 €
- Immobilisations en cours :	750 989,47 €
- Transfert entre section :	665 010,00 €

Les recettes d'investissement se sont élevées à : **1 687 966,44 €**.

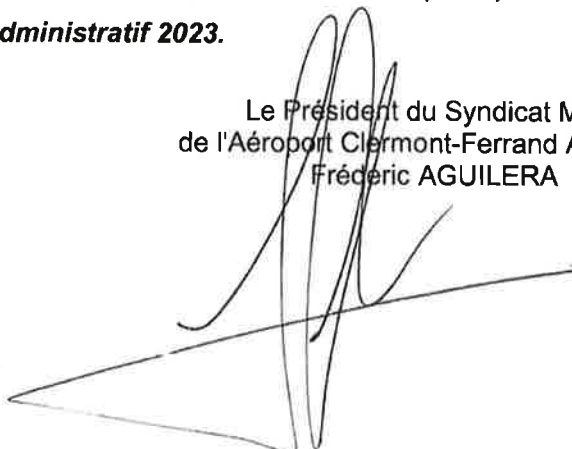
- Transfert entre section :	1 634 622,82 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé :	53 343,62 €

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- **de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;**
- **d'arrêter les comptes après avoir vérifié l'exactitude matérielle de l'exécution budgétaire ;**
- **d'arrêter la reprise au budget 2024 d'un montant de 4 655 103,73 € ;**
- **de voter le présent compte administratif 2023.**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°3 : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^{er} Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

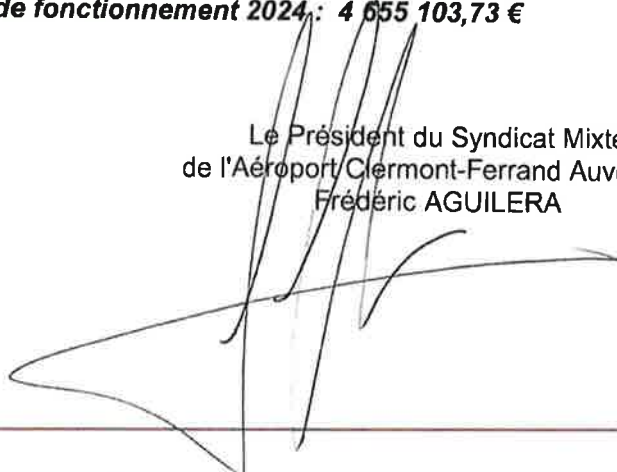
Vu le rapport présenté par la 1^{er} Vice-présidente et présidente de séance,

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ **Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter l'affectation du résultat pour l'exercice 2023 comme suit :**

- **Couverture du besoin de financement en section d'investissement 2023 : 55 772,62€**
- **Report du solde en section de fonctionnement 2024 : 4 655 103,73 €**

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA





Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°4 : ANNEXE DU RBF (durée des amortissements)

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^{er} Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;

Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par la 1^{er} Vice-présidente et présidente de séance,

ANNEXE AU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Les durées d'amortissements sont déterminées en fonction de la nature comptable selon le tableau ci-dessous :

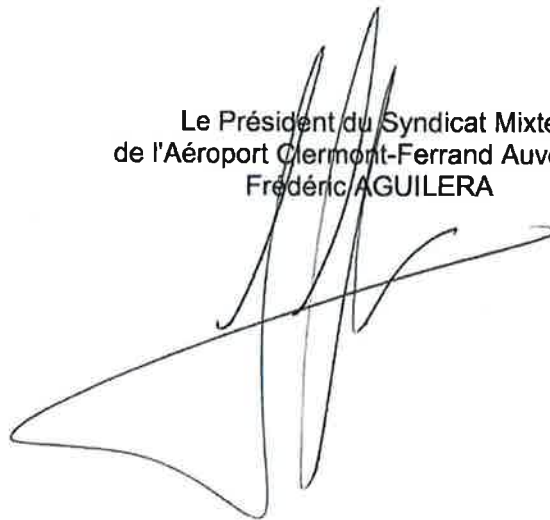
Désignation des comptes selon nomenclature M57	Début	Mode de calcul	Durée
Biens de faible valeur : biens de moins de 1 000 € TTC	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	1 an
2031 Frais d'Etudes	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	1 an
2033 Frais d'insertion	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	1 an
2051 Concessions et droits similaires	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	2 ans

208 Autres immobilisations incorporelles	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	5 ans
212 Agencements et aménagements de terrains	Mise en service	Prorata temporis	20 ans
213 Constructions	Mise en service	Prorata temporis	20 ans
214 Construction sur sol d'autrui	Mise en service	Prorata temporis	20 ans
215 Installations, matériel et outillage techniques	Mise en service	Prorata temporis	10 ans
218 Autres immobilisations corporelles	1 ^{er} jour année acquisition	Annuités constantes	10 ans

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter l'annexe du Règlement Budgétaire et Financier fixant les durées d'amortissement et les règles de déclenchement selon la nature comptable des biens.

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°5 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^{er} Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport présenté par la 1^{er} Vice-présidente et présidente de séance,
Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de procéder aux amortissements des biens de l'aéroport. La dotation est inscrite en Budget supplémentaire (BS) selon la ventilation présentée en séance. Le montant de la dotation pour 2024 s'élève à 4 644 990 €.

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA



Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°6 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^{re} Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par la 1^{re} Vice-présidente et présidente de séance,

Vu le Règlement Budgétaire et Financier, notamment son article 1.3.3,

Considérant que le Budget Primitif 2024 a été adopté par le Comité Syndical lors de sa séance du 8 mars 2024. Le présent Budget Supplémentaire (BS) vise à :

- Matérialiser l'affectation du résultat :

Le résultat de clôture à l'issue de l'exercice 2023 s'élève à **4 655 103,73 €**.
La totalité est conservée en report à nouveau.

- Procéder à des corrections et ajustements induits :

En fonctionnement :

- Augmentation de certains postes de dépenses :
 - Frais de personnel pour la mission CDG63 (50 000 €)
 - Honoraires (5 000 €)
 - Intérêts (15 400 €)
 - Virement à la section d'investissement : (46 563,73 €)

- Intégration des amortissements (4 644 990 €).

- Intégration en recette de fonctionnement d'un mouvement d'ordre de 106 850 € (reprise de subventions)

En investissement :

- Cette ressource supplémentaire permet de désinscrire l'emprunt prévu au budget primitif (- 4 173 774 €),
- Elle permet de renforcer certains investissements par suite des résultats d'appels d'offres ou de modification de programme (410 929,73 €). Investissements concernés : bâtiment aéroclub, logiciel AODB, frais d'études, matériels informatiques.
- Intégration des dotations aux amortissements (4 644 990 €) en recette et des mouvements d'ordre (106 850 €) en dépense. (Opérations d'ordre)

Modification des AP / CP du budget supplémentaire :

N°	INVESTISSEMENTS (Chapitre 908)	AP	CP 2024	Enveloppe
1641	Emprunt	794	794	A001E04
2031	Frais d'études	70 135,73	70 135,73	A001E01
205	Logiciel AODB	115 000	115 000	A001E01
21838	Matériels Informatiques	15 000	15 000	A001E01
2313	Bâtiment ACL	210 000	210 000	A001E02
	TOTAL	410 929,73	410 929,73	

Le budget est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement pour un montant de 4 761 953,73 € et en dépenses et recettes d'investissement pour un montant de 517 779,73 € (en incluant les amortissements et les mouvements d'ordre).

EQUILIBRE BUDGETAIRE

BS 2024	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	4 761 953,73 €	4 761 953,73 €
INVESTISSEMENT	517 779,73 €	517 779,73 €
TOTAL	5 279 733,46 €	5 279 733,46 €

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024 selon la répartition des autorisations de programme et des crédits de paiement telle que présentée.

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA

Réunion du Comité syndical du 7 juin 2024

Cette réunion s'est tenue en présentiel.

Délibération n°7 : COMITE DE SUIVI DU 2 AVRIL 2024

Étaient présents :

Titulaires :

Mesdames Anne BABIAN-LHERMET, Christine MANDON et Elisabeth BRUSSAT, 1^e Vice-présidente du SMACFA et présidente de séance ;
Messieurs Jean-Paul CUZIN, Henri GISSELBRECHT, Flavien NEUVY, Serge PICHOT, Thomas WEIBEL.

Suppléants :

Madame Valérie BERNARD ; Monsieur François RAGE.

Étaient absents ou excusés :

Titulaires :

Mesdames Sylvie LEGER (a donné son pouvoir à Thomas WEIBEL), Anne-Marie PICARD ;
Messieurs Frédéric AGUILERA, Damien BALDY, Olivier BIANCHI, Cyril CINEUX, Sylvain DURIN, Louis GISCARD d'ESTAING (a donné son pouvoir à Flavien NEUVY), Brice HORTEFEUX (a donné son pouvoir à Elisabeth BRUSSAT), Yannick LUCOT.

Suppléants :

Mesdames Stéphanie CARTOUX, Léa DESPRAT, Sylvie DI NALLO, Caroline GUELON, Sylviane KHEMISTI, Valérie LASSALLE, Marie-Anne MARCHIS ;
Messieurs Julien BONY, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Sylvain CASILDAS, Joël DERRE, Sébastien DUBOURG, Jean-Marc MORVAN, Grégoire VERRIERE, Rémi VEYSSIERE.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport présenté par la 1^e Vice-présidente et présidente de séance,

Considérant le relevé de décision suivant :

Ordre du jour

Bilan 2023, perspectives 2024

Suivi des recommandations 2023 du SMACFA :

Ouverture du processus de révision du contrat de DSP pour l'intégration des ombrières photovoltaïques dans le périmètre de la délégation.

PARTICIPANTS :

SMACFA : Elisabeth BRUSSAT (Présidente du CSDSP) et Sylvie LEGER, accompagnées de l'équipe technique dirigée par Emmanuel BOUHIER ; Christine MANDON était excusée.

SEACFA : Hervé BONIN, Directeur de l'aéroport accompagné de la responsable marketing et aéronautique (Cindy HUGON-DUPRAT), le responsable financier (Arnaud BLAIN) et le responsable technique (Rémi BERROUET), ainsi qu'en distanciel Sabine GRANGER, Présidente de la SEACFA et Directrice des aéroports régionaux de VINCI Airports, accompagnée du responsable juridique (Yannick BOUILLER) et de la Directrice financière (Victorine SION).

COMPTE-RENDU :

Cette séance du Comité de Suivi a porté essentiellement sur deux points de l'ordre du jour, les autres sujets ayant été reportés au Comité de Suivi du 17 septembre 2024.

Suivi de la recommandation sur le renflouement des capitaux propres : la SEACFA s'y engage avant l'échéance légale du 31 décembre 2024 → soit au terme de l'année des 2 ans après l'Assemblée générale actant la clôture des comptes 2021, soit juin 2022 + 2 ans (juin 2024) + échéance à fin d'année (décembre 2024).

Ouverture du processus de révision du contrat : Pour rappel, le Comité syndical du 8 mars 2024 a décidé, à l'unanimité :

- de valider le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour réaliser les études et de suivre les travaux ;
- de subordonner le lancement des travaux à la révision du contrat de DSP, en matière de redevances reversées par la SEACFA - dans le cas où il ne serait pas trouvé d'accord, le projet pourrait être redirigé en revente totale et non plus en autoconsommation avec revente du surplus ;
- de confier au Comité de Suivi la renégociation du contrat.

Selon la SEACFA-VINCI Airports, le scénario retenu du financement de l'infrastructure ombrières par le SMACFA, en fonds propres, plutôt que via un tiers investisseur, fait supporter à la SEACFA le risque de la maintenance qui ne relève pas de son expertise. De son côté, le SMACFA souhaite acter un « loyer » annuel afin de ne pas considérer le gain d'énergie dont bénéficiera la SEACFA, comme une aide en nature et être requalifié d'aide d'Etat au fonctionnement. Également, il s'agit d'éviter le risque de favoritisme.

La négociation est reportée à une date ultérieure (prochain Comité de suivi de la DSP le 17/09/2024) et les parties préparent dans l'attente leurs points de négociations.

Après en avoir délibéré, le quorum étant atteint,

→ Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'accepter les conclusions du Comité de suivi de la DSP du 2 avril 2024.

Le Président du Syndicat Mixte
de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne,
Frédéric AGUILERA

